

MODÉLISATION URBAINE

MESURER LE BIEN-ÊTRE À L'ÉCHELLE D'UN PROJET URBAIN ?

UN TOUR D'HORIZON DES MÉTHODES DE QUANTIFICATION
DU BIEN-ÊTRE SOCIAL



©Donatien Mary

Mesurer le bien-être à l'échelle d'un projet urbain ?

Un tour d'horizon des méthodes de quantification du bien-être social



Présentation du contexte et résumé

L'une des originalités du projet de Modélisation Urbaine du quartier de Gerland (MUG) consiste à intégrer une dimension sociale et sociétale comme paramètre du futur modélisateur. Il pourrait par exemple s'agir d'anticiper l'impact de tel ou tel aménagement sur le bien-être ou la qualité de vie des habitants ou des usagers du quartier. Mais si l'intention est louable, la difficulté est également immense puisque, contrairement à la richesse économique, le bien-être ou la qualité de vie sont des concepts à la fois peu stabilisés, éminemment pluridimensionnels et pour partie subjectifs. Autrement dit, il s'agit de fournir des éléments statistiques (les plus solides possibles) sur la base de concepts particulièrement « mous ». L'objet de ce travail consiste donc à essayer de comprendre comment ce passage d'un « concept mou » à une « statistique dure » peut s'opérer, en nous focalisant particulièrement sur la notion de bien-être. Trois méthodes, illustrées par plusieurs cas concrets, ont particulièrement attiré notre attention : une première basée sur l'agrégation de données objectives ; une seconde fondée sur l'analyse de données subjectives ; et enfin une troisième mêlant données subjectives et objectives.

Sommaire

Introduction – de l'avoir-beaucoup au bien-être : produire une statistique solide à partir d'un concept mou	3
1. Les années 1990 et l'apparition des indicateurs de bien-être axés sur les capacités (IDH, ISS, etc.)	5
2. Les années 2000 et la percée des indicateurs de bien-être subjectif.....	10
3. Les années 2010 : vers des indicateurs mixtes ?.....	15
Conclusion & résumé.....	21
Bibliographie.....	24

Introduction – de l’avoir-beaucoup au bien-être : produire une statistique solide à partir d’un concept mou

Le renouveau des préoccupations à l’égard du bien-être ou de la qualité de vie est concomitant d’une remise en cause de la richesse telle qu’elle a été définie par les sciences économiques au 19^{ème} siècle, puis mesurée à travers le PIB au 20^{ème} siècle. Mais s’ils sont aujourd’hui de plus en plus nombreux, les objecteurs de croissance et autres « sceptiques du PIB » sont confrontés à une difficulté de taille : les concepts qu’ils opposent à la richesse économique sont à la fois peu stabilisés sur le plan académique et largement subjectifs... ce qui rend très difficile leur mesure.

La richesse économique : une vision étroite du bien-être... mais quantifiable !

La richesse économique : la quantification comme objectif... – En France, l’approche économique de la richesse a été critiquée de manière très argumentée à partir de la fin des années 1990 par Dominique Méda (2000) et Patrick Viveret (2002). Ces deux auteurs montrent de manière convaincante que, dès la naissance de l’économie politique, les classiques insistent sur la nécessité de trouver une métrique susceptible

En réduisant la richesse à une dimension exclusivement monétaire, les économistes sont parvenus à établir une métrique efficace de leur objet d’étude...

de démontrer la rationalité de cette science nouvelle qu’ils sont en train d’inventer. A la suite d’Adam Smith, qui fait de la richesse des nations le cœur de son analyse, Thomas Malthus explique dans ses *Principes d’économie politique* que « nous ne pourrions aborder aucune discussion sur l’accroissement relatif de la richesse chez les différentes nations si nous n’avons un moyen quelconque, quelque imparfait qu’il soit, d’évaluer la somme de cet accroissement. »

...au prix d’un réductionnisme étroit – Cette obsession des classiques pour la quantification va les amener à réduire de manière très étroite le champ de définition de la richesse : d’abord en ne considérant que la partie matérielle de cette dernière (Malthus), puis en réduisant encore celle-ci à ce qui fait l’objet d’échanges marchands... et monétaires (Walras). C’est sur cette base que l’économie va alors s’émanciper des autres sciences humaines, en se démarquant par sa capacité de quantification et de modélisation. Une capacité qui trouvera sa forme la plus aboutie aux lendemains de la seconde guerre mondiale avec le développement de la comptabilité nationale et l’invention du Produit Intérieur Brut.

...mais du fait de ce réductionnisme, le PIB ne parvient pas à mesurer le bien-être de la société, qui suppose d’intégrer d’autres dimensions.

Lorsque richesse et bien-être ne vont plus de pair – L’idée implicite est alors que la croissance économique est la condition principale du progrès social. Mais cette hypothèse commence à être battue en brèche à partir des années 1970, date à laquelle les premières critiques du PIB se font jour. Restant cantonnée au champ du militantisme jusqu’aux années 2000, cette critique va toutefois gagner les sphères administratives et politiques à partir de la fin des années 2000, suite notamment aux travaux de la Commission Stiglitz sur la mesure des performances économiques et du progrès social (Stiglitz et coll., 2009). A partir de cette date, il devient alors évident pour le plus grand nombre que le PIB ne suffit pas à mesurer le bien-être social...

¶ Zoom sur... Les principales critiques de la richesse économique telle que mesurée par le PIB

Du rapport Viveret (2001) au rapport Stiglitz (2009), les différents écrits sur les limites du PIB insistent systématiquement sur quelques points précis, que nous pouvons essayer de résumer ainsi :

-le PIB comptabilise indistinctement tous les échanges marchands, que ceux-ci soient positifs ou non pour la société (les coûts de réparation des accidents ou les dépenses d’hospitalisation, par exemple, sont comptabilisées positivement), tant et si bien qu’une catastrophe peut générer de la croissance ;

-le PIB ignore la plupart des activités bénévoles ou ne faisant pas l'objet d'échanges marchands, même si celles-ci sont indispensables au bon fonctionnement de la société (tâches ménagères, actions bénévoles au sein des associations, etc.) ;

-le PIB est un indicateur de flux, il ignore les stocks : la destruction d'un capital n'est donc pas comptabilisée... alors que la réparation de celui-ci l'est (à condition de donner lieu à des échanges marchands, cf. points précédents) ;

-le PIB ignore la nature : la destruction du capital naturel est ignorée (par exemple le dérèglement climatique), et elle est même comptabilisée positivement lorsque son exploitation donne lieu à des échanges marchands (les énergies fossiles s'épuisent, mais leur exploitation génère de la « richesse »).

Comme le notent Jean Gadrey et Dominique Méda (2011) tout cela fait que, « *au total, le PIB et sa croissance indiquent le 'beaucoup produire' d'une société dans la sphère monétaire et marchande, et non son bien-être.* » Et surtout, plusieurs études vont à partir des années 2000 clairement montrer que, au-delà d'un certain seuil, le PIB et les composantes du bien-être (comme la santé ou le bien-être subjectif) ne sont plus du tout liés l'un à l'autre.

Le bien-être social : une vision plus large... mais trop floue pour être quantifiée

A la suite des travaux de Dominique Méda et Patrick Viveret, Bernard Perret va rédiger en 2002 un rapport pour le compte du CERC sur les indicateurs sociaux, dans lequel il consacre un chapitre entier à ce qu'il nomme « *l'introuvable fondement théorique du bien-être social.* » (Perret, 2002) Ce que montre bien Bernard Perret, c'est qu'en voulant s'opposer au PIB et à son réductionnisme étroit, les pourfendeurs du PIB se trouvent confrontés à une série de difficultés majeures.

Trop hétérogènes sur le plan conceptuel, trop qualitatifs et pluridimensionnels, les concepts comme le bien-être social peuvent difficilement faire l'objet de mesures.

Des concepts hétérogènes – D'une part, l'hétérogénéité des sciences humaines et sociales rend quasiment impossible la définition d'un concept concurrent aussi homogène que la richesse économique (c'est le cas par exemple du bien-être social).

Une dimension qualitative et plurielle – D'autre part, même si une telle définition était établie, il se pourrait bien que sa mesure soit quasiment impossible : soit parce que la quantification du phénomène en tant que telle est illusoire ; soit parce que la pluralité du concept obligerait à

poser des arbitrages faisant apparaître une certaine subjectivité (dans le choix des dimensions du bien-être, dans la pondération de ces dimensions entre elles, etc.).

Au final, des concepts mous impossibles à quantifier ? – Pour Bernard Perret (2002), « *Il en résulte que l'on ne peut justifier le choix d'un système d'indicateurs sociaux sur une construction conceptuelle aussi stable et universelle que celle qui fonde les indicateurs économiques.* » Pour le dire plus nettement encore, il semble bien difficile de produire des « statistiques solides » sur la base de « concepts mous ». Pour autant, cette difficulté n'a pas empêché l'émergence d'un certain nombre de propositions d'indicateurs alternatifs au PIB, dont Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice dresseront une liste assez exhaustive au milieu des années 2000 (Gadrey & Jany-Catrice, 2005).

Une proposition de typologie des méthodes de quantification du bien-être social (et autres « concepts mous »)

Malgré tout, de nombreuses tentatives de quantification du bien-être ont été proposées, mobilisant différentes méthodes.

Quelles sont les différentes méthodes proposées afin de contourner les difficultés de construction d'un indicateur de bien-être social ? Il est bien difficile d'en établir une typologie. Comme le remarque Bernard Perret, « *les cadres d'indicateurs effectivement utilisés relèvent de démarches pragmatiques et hétérogènes. Ils n'ont le plus souvent aucune assise théorique explicite* » ce qui oblige bien souvent à « *recourir à des critères de jugement non scientifiques pour classer les états de la société.* » (Perret, 2002) Cette analyse nous invite à distinguer les indicateurs de bien-être social en fonction de leur rapport à la dimension politique et subjective. De ce point de vue, nous proposons ici de distinguer trois grandes catégories d'indicateurs de bien-être social :

- **les indicateurs « de capacité »** : il s'agit d'indicateurs qui reposent sur une dimension conceptuelle souvent assez floue faisant intervenir une part de

subjectivité, mais qui mobilisent des données objectives issues des statistiques économiques et sociales. Le Rapport de la commission Stiglitz (2009) les qualifiait d'indicateurs de « capacité », puisqu'ils mettent l'accent sur les conditions « objectives » qui permettent le développement des capacités des individus. L'exemple le plus connu est l'Indicateur de Développement Humain (IDH) des Nations-Unies.

- **les indicateurs « subjectifs »** : ces indicateurs assument la dimension subjective du bien-être qu'ils tentent d'approcher par des enquêtes auprès des individus, en supposant que l'agrégation des points de vue individuels équivaut au bien-être de la société. Le plus connu est l'indicateur de satisfaction de vie ;
- **les indicateurs « mixtes »** : il s'agit de systèmes d'indicateurs composés à la fois d'éléments issus des statistiques économiques et sociales mais aussi d'enquêtes sur le bien-être subjectif. Parfois, ces indicateurs sont participatifs, c'est à dire qu'ils intègrent une participation de la population à leur définition.

1. Les années 1990 et l'apparition des indicateurs de bien-être axés sur les capacités (IDH, ISS, etc.)

Après l'émergence de mouvements critiques de la croissance dans les années 1970, les années 1990 vont être marquées au niveau international par le développement d'initiatives visant à proposer des mesures du bien-être social alternatives au PIB. Comme le montrent Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice (2005), à l'exception de

Les années 1990 sont marquées par l'apparition d'indicateurs de bien-être construits sur la base de données issues des statistiques sociales.

quelques tentatives d'ajustement monétaire du PIB, la plupart des expériences sont alors menées de manière pragmatique, c'est à dire : 1) en assumant une certaine subjectivité dans la définition des concepts relatifs au bien-être social, et 2) en tentant de traduire ces concepts « mou » sous formes de chiffres en s'appuyant sur les statistiques économiques ou sociales déjà disponibles. On notera au passage que, contrairement aux mesures subjectives (chapitre suivant), ces systèmes d'indicateurs s'intéressent essentiellement aux conditions objectives qui permettent l'épanouissement des individus :

ce que l'économiste indien Amartya Sen appelle les capacités.

Principes généraux : concepts subjectifs, données objectives

Un concept mou... – Le principe commun de ces systèmes d'indicateurs consiste donc en premier lieu à définir un concept assez général en lien avec le bien-être de la société – par exemple les concepts de développement humain ou encore de santé sociale, qui nous serviront d'illustrations.

...composé de plusieurs dimensions... – Cette définition d'un concept plus ou moins « mou » se traduit en général par l'identification de plusieurs dimensions représentatives du concept en question : par exemple la santé, le confort matériel, l'accès à la connaissance, etc.

...auxquelles on cherche à faire correspondre des indicateurs existants – Enfin, on va chercher à identifier dans les bases de données statistiques existantes des indicateurs susceptibles de refléter au mieux ces différentes dimensions, afin de composer un tableau de bord capable de fournir des informations statistiques sur l'ensemble des dimensions du bien-être social.

Agréger ou ne pas agréger ? – On notera enfin que ces exercices réalisés à partir des années 1980 visaient très souvent à concurrencer le PIB, ce qui supposait de pouvoir fournir un chiffre synthétique permettant de classer les pays ou de montrer des évolutions temporelles. Pour y parvenir, il faut alors agréger des données hétérogènes (par exemple des années d'espérance de vie et des taux d'alphabétisation) en

procédant à une forme de normalisation : un principe qui consiste à fixer des seuils « maximum » et « minimum » auxquels on fait correspondre des valeurs bornes – par exemple 1 et 0. Une fois tous les indicateurs normés entre ces deux bornes, on peut alors les agréger, par exemple sous forme de moyenne (pondérée ou non).

Deux exemples : l'IDH des Nations-Unies et l'ISS des Etats-Unis

L'IDH : un indicateur qui cherche à concurrencer le PIB dans les comparaisons internationales – Le plus connu de ces indicateurs est probablement l'Indicateur de Développement Humain (IDH) des Nations-Unies. Comme son nom l'indique, l'IDH renvoie à un concept original proposé en 1990 par le Programme des Nations-Unies pour le Développement. Fortement inspiré des travaux de l'économiste indien

L'IDH s'intéresse aux conditions cadres du bien-être : la santé, l'éducation et les conditions de vie matérielles. Chaque dimension est traduite par un ou deux indicateurs disponibles.

Amartya Sen sur les capacités, « le concept de développement humain s'intéresse aux fins davantage qu'aux moyens du développement et du progrès » en partant de l'idée que « l'objectif du développement devrait consister à créer un environnement permettant aux individus de profiter de vies longues, saines et créatives. » (PNUD, 1990).

C'est sur la base de cette définition que les experts du PNUD ont alors choisi de construire un indicateur comportant trois dimensions : le niveau de vie matériel (reflété par le PIB/hab), l'accès aux connaissances (taux de scolarisation et taux d'alphabétisation) et la santé des populations (espérance de vie à la naissance). Pour agréger ces données et comparer les pays entre eux, un système de normalisation entre 0 et 1 a alors été proposé – où 1 correspond au maximum jugé atteignable et 0 au minimum. Les trois valeurs indiciaires sont alors agrégées.

	Dimensions	Indicateurs	Valeur mini	Valeur maxi	Mode calculatoire des indices (entre 0 et 1)
IDH	1. Longévité et santé	Espérance de vie à la naissance	25 ans	85 ans	Indice d'espérance de vie = (espérance de vie - 25) / (85 - 25)
	2. Savoir	Taux d'alphabétisation des adultes (1/3)	0%	100%	Indice d'instruction = 2/3 (indice alphabétisation/100) + 1/3 (indice scolarisation/100)
		Taux Brut de Scolarisation (2/3)	0%	100%	
3. Niveau de vie décent	PIB/hab (PPA)	100 US\$	40.000 US\$	Indice de PIB = [log (PIB/hab) - log (100)] / [log (40.000) - log (100)]	

Composantes et modes de calcul originaux de l'IDH (1990-2010)

		IDH	Diff. de classement IDH vs revenus/hab			IDH	Diff. de classement IDH vs PIB/hab
1	Norvège	0,944	5	16	Islande	0,899	12
2	Australie	0,935	17	17	Corée du Sud	0,898	13
3	Suisse	0,930	6	18	Israël	0,894	16
4	Danemark	0,923	11	19	Luxembourg	0,892	-11
5	Pays-Bas	0,922	9	20	Japon	0,891	7
6	Allemagne	0,916	11	21	Belgique	0,890	0
6	Irlande	0,916	16	22	France	0,888	4
8	Etats-Unis	0,915	3	23	Autriche	0,885	-5
9	Canada	0,913	11	24	Finlande	0,883	0
9	Nouvelle-Zélande	0,913	23	25	Slovenie	0,880	12
11	Singapour	0,912	-7	26	Espagne	0,876	7
12	Hong Kong	0,910	-2	27	Italie	0,873	4
13	Liechtenstein	0,908	-10	28	Rép. Tchèque	0,870	10
14	Suède	0,907	-1	29	Grèce	0,865	14
15	Royaume Uni	0,907	9	30	Estonie	0,861	12

Classement des 30 premiers pays par IDH et différence de classement avec les revenus/hab pour chacun, en 2014 (source : PNUD, 2014)

L'ISS : un indicateur qui cherche à montrer les évolutions comparées avec le PIB –

Utilisant sensiblement les mêmes méthodes, l'Indicateur de Santé Sociale des Etats-

Construit à partir des données sociales étasuniennes, l'ISS a été initié afin de montrer l'évolution de la santé sociale dans ce pays, au-delà de la croissance du PIB.

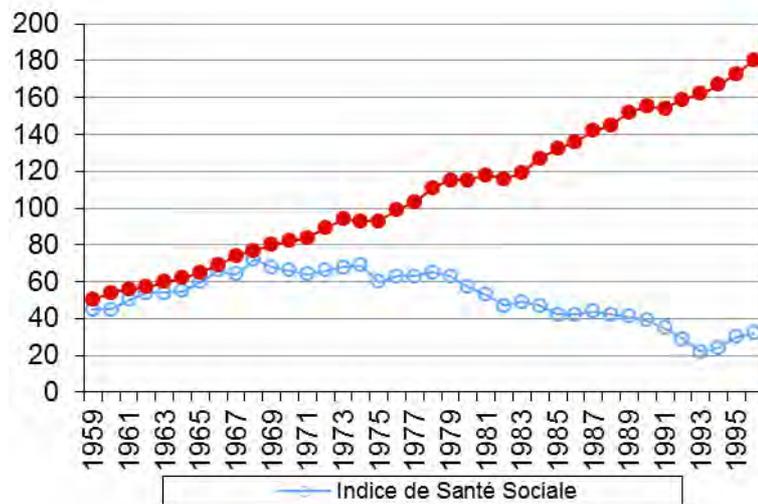
Unis a quant à lui été développé par deux universitaires nord-américains dans les années 1990 (Miringoff & Miringoff, 2000). Constatant la difficulté de valoriser les statistiques sociales, ces derniers ont alors proposé de les mettre en valeur en les agrégeant autour du concept de santé sociale. Mais au lieu de choisir des dimensions générales (comme la santé, le logement, l'emploi, etc.), les chercheurs ont essayé d'identifier quelles étaient les principales caractéristiques de la santé sociale à différents moments de la vie d'un être humain : l'indice est donc organisé autour de quatre périodes de la vie que sont l'enfance, la

jeunesse, la phase adulte et la vieillesse – auxquelles est ajoutée une dernière catégorie commune à tous les âges.

Classes d'âge	Dimensions de la santé sociale	Classes d'âge	Dimensions de la santé sociale
Enfance :	1) Mortalité infantile 2) Maltraitance des enfants 3) Pauvreté infantile	Personnes âgées :	10) Pauvreté parmi les plus de 65 ans 11) Part des revenus des plus de 65 ans dédiée à la santé
Jeunesse & adolescence :	4) Suicide des jeunes 5) Drogue parmi les jeunes 6) Abandon d'études universitaires	Tous âges confondus :	12) Homicides (ou crimes violents) 13) Accidents mortels liés à l'alcool 14) Personnes bénéficiant d'aide alimentaire (récemment ajouté) 15) Accès aux logements abordables 16) Inégalité des revenus
Âge adulte :	7) Chômage 8) Salaires hebdomadaires moyens 9) Couverture assurance maladie		

Tableau : Les différentes dimensions de la santé sociale aux Etats-Unis, d'après Miringoff et al. (2000)

On notera au passage que les 16 indicateurs retenus ne sont pas disponibles dans tous les pays, tant et si bien que les comparaisons internationales sont impossibles. Mais l'objectif était ici de montrer des évolutions temporelles de la santé sociale – notamment pour les comparer à celle du PIB. L'agrégation des données se fait donc en normalisant chaque valeur entre 0 et 100, sur la base du pire (0) et du meilleur (100) score obtenu sur une période de plusieurs décennies.



Evolution comparée de l'ISS et du PIB (base 100 en 1959) des Etats-Unis, d'après le Fordham Institute for Innovation in Social Policy

Quelle application possible à une échelle urbaine ou locale ?

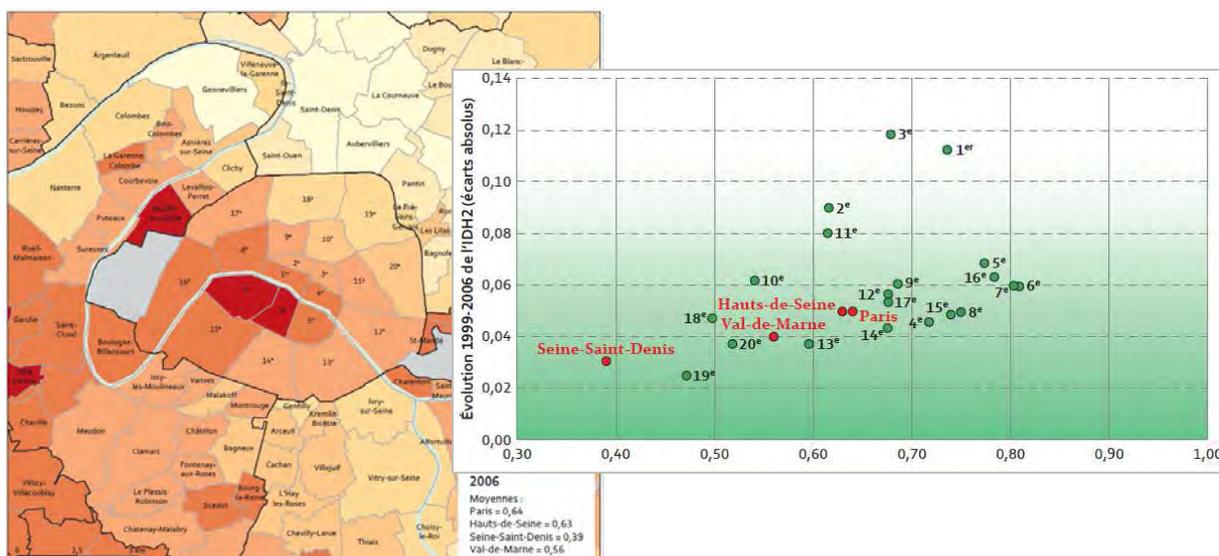
Conçus à l'échelle internationale, l'IDH et l'ISS ont fait l'objet de tentatives d'adaptation à l'échelle locale, notamment en France dans le courant des années 2000.

L'IDH-2 : un indicateur de développement humain localisé – Au milieu des années 2000, le Grand Lyon a par exemple été en France le premier territoire à adapter l'IDH afin de pouvoir en calculer une version « localisée » à l'échelle de ses communes (Boutaud, 2006). Cet IDH localisé, également appelé IDH-2, conserve les trois dimensions du développement humain mais utilise des indicateurs disponibles à l'échelle locale. Il a été calculé dans de très nombreux territoires, notamment en Île-de-France et en Nord-Pas-de-Calais où son calcul est régulièrement actualisé pour l'ensemble des communes (Pachot, 2016); il est notamment utilisé dans certains documents programmatiques, comme le SRADT.

L'IDH a été adapté en France pour être calculé à l'échelle des communes.

IDH-2 ou IDH localisé	Dimensions	Indicateurs	Valeur mini	Valeur maxi	Mode calculatoire des indices (entre 0 et 1)
	1. Santé	Espérance de vie à la naissance	65 ans	85 ans	Indice de santé = $(\text{espérance de vie} - 65) / (85 - 65)$
	2. Savoir	% pop.>15 ans sortie du système scolaire et diplômée	50%	100%	Indice d'instruction-diplôme = $(\% \text{ pop.}>15 \text{ ans diplômée} - 50) / (100 - 50)$
	3. Niveau de vie	Revenu imposable médian des ménages par uc (US \$, PPA)	5000 US\$	25 000 US\$	Indice de niveau de vie = $[\log(\text{revenu médian/uc}) - \log(5.000)] / [\log(25.000) - \log(5.000)]$

Tableau : Composantes et modes de calcul de l'IDH-2

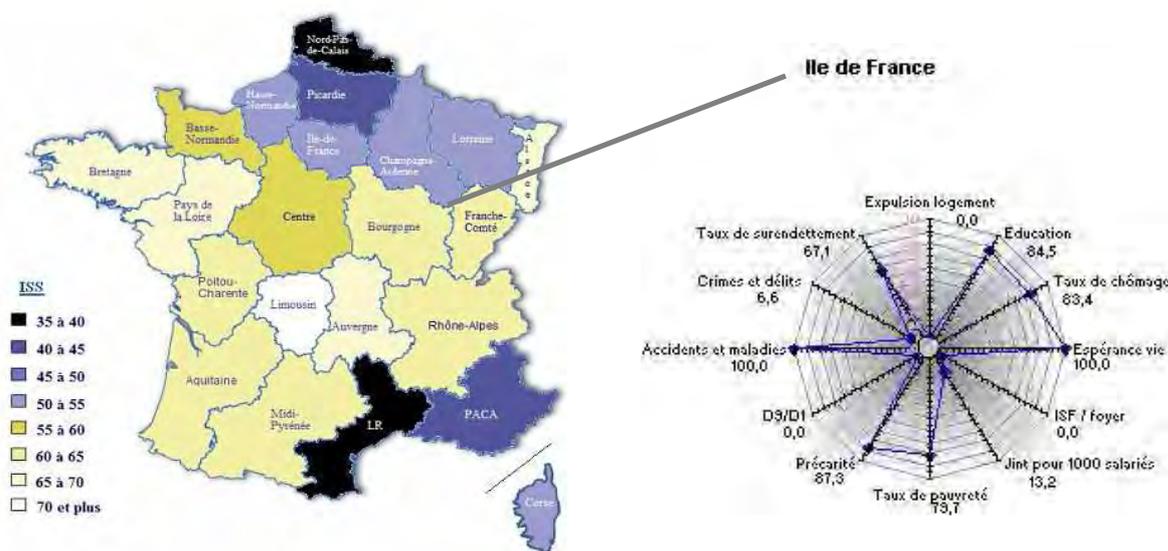


L'IDH-2 des arrondissements de Paris et des communes de la petite couronne en 2006, et son évolution entre 1999 et 2006 d'après Pierre-Marie & Virot (2011)

L'ISS des régions françaises – Toujours au milieu des années 2000, plusieurs tentatives d'adaptation de l'ISS ont été réalisées en France. La Région Île-de-France s'est par exemple inspiré de l'ISS étasunien pour élaborer, à partir de ses données statistiques, son propre Indicateur de Situation Sociale Régional (Boutaud et coll., 2008) – un indicateur qui est aujourd'hui encore régulièrement mis à jour afin de constater les évolutions de la situation sur le territoire. Un autre exercice a également

L'ISS des USA a également inspiré des démarches françaises à l'échelle des régions.

été réalisé, à l'initiative cette fois-ci de deux chercheurs de l'Université Lille 1, afin de comparer la santé sociale des régions françaises (Jany-Catrice & Zotti, 2008). L'Indicateur de Santé Sociale qui en résulte fait aujourd'hui partie des indicateurs régulièrement réactualisés par l'Association des régions de France.



L'indicateur de Santé Sociale des régions françaises + zoom sur les performances de l'Île-de-France
(Jany-Catrice & Zotti, 2008)

Les mesures du bien-être de type « capacités » : synthèse	
Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> -Plusieurs modèles bien établis, largement diffusés et reconnus -Données potentiellement mobilisables à une échelle assez fine (pour l'IDH-2 en tout cas, mais pas pour l'ISS) 	<ul style="list-style-type: none"> -Pas de pondération des composantes du bien-être -Interactions entre ces composantes du bien-être et d'autres variables à préciser (si modélisation) -Pas de données aisément mobilisable quant au lien entre les composantes du bien-être ainsi mesuré et les enjeux liés à l'aménagement / cadre de vie

Que faut-il en retenir à l'échelle des quartiers ou des projets urbains pour MUG ?

En conclusion, on notera que ces indicateurs sont difficilement déclinables à une échelle plus fine, faute de données disponibles. Le Brésil fait toutefois exception puisque les instituts statistiques sont parvenus dans ce pays à décliner le calcul de l'IDH à l'échelle communale, voire parfois à l'échelle des quartiers. En France, à l'instar de ce qui a été fait avec l'IDH-2 au niveau des communes, **on peut imaginer que les dimensions de la santé sociale ou du développement humain soient conservées, mais déclinées à l'échelle infra-communale en fonction des données disponibles à cette échelle.**

Suggestions MUG : Pour le projet MUG, une première étape pourrait donc consister à décliner un indicateur de capacités en identifiant les données déjà disponibles, puis en identifiant les éventuels « trous » afin de les compléter par des données d'enquête. Cela permettrait de fournir une image du bien-être à un instant T, en s'inscrivant dans un cadre reconnu, et avec dans le meilleur des cas des possibilités de comparaison avec d'autres territoires (si les données disponibles sont comparables, ce qui est envisageable avec l'IDH-2 mais sans doute pas avec l'ISS). Toutefois, en vue d'une modélisation, il faudrait être capable d'identifier plus précisément les facteurs qui impactent les composantes du bien-être, ce qui suppose alors un travail complémentaire (soit bibliographique, soit d'enquête).

2. Les années 2000 et la percée des indicateurs de bien-être subjectif

La dimension subjective du bien-être va amener certains auteurs à proposer de mesurer ce dernier sur la base de la perception des individus.

Les systèmes d'indicateurs de « capacités » que nous venons d'étudier présentent le défaut d'avoir une assise théorique qui reste discutable. Qui plus est, même lorsqu'un consensus est trouvé sur la définition d'un concept, la question reste posée de savoir combien de composantes retenir, quels poids relatifs leur donner, etc. Même s'ils reposent sur des données objectives, la construction de ces systèmes d'indicateurs reste donc éminemment subjective. C'est peut-être la raison pour laquelle l'idée de définir et de mesurer le bien-être en assumant la subjectivité de cette notion s'est renforcée à partir des années 2000 avec la montée en puissance des enquêtes de mesure du bien-être subjectif.

Principes généraux : demander aux individus leur ressenti afin d'en tirer une moyenne

Une approche ouvertement subjective et tournée vers l'individu... – Comme le soulignent les membres de la Commission Stiglitz (2010) « *une longue tradition philosophique considère que ce sont les personnes elles-mêmes qui sont les mieux à même de juger de leur propre situation. (...) Une approche basée sur l'auto-déclaration subjective a une large résonance compte tenu de la forte présomption répandue dans de nombreux courants de la culture ancienne et moderne du monde entier, que le but universel de l'existence humaine est de donner à chacun la possibilité d'être 'heureux' et 'satisfait' »*

...qui propose de demander aux personnes leur ressenti... – Le principe général commun des études sur le bien-être subjectif consiste à interroger un groupe représentatif d'individus afin de leur demander leur degré de satisfaction de vie « en général » – en prenant éventuellement en compte les affects positifs ou négatifs qui ont pu orienter la déclaration au moment de l'enquête. La façon la plus commune consiste aujourd'hui à amener chaque individu à se positionner sur une échelle virtuelle allant de 0 à 10, ce qui peut par exemple prendre cette formulation : « *sur une échelle allant de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (très satisfait), indiquez votre satisfaction concernant la vie que vous menez actuellement* ». (Godefroy, 2011)

...avant d'agrèger ces données sous forme de moyenne – Enfin, une dernière étape consiste à agréger les réponses des personnes interrogées afin d'en tirer des conclusions à l'échelle du territoire étudié... avant éventuellement de réaliser des comparaisons avec d'autres territoires, ou de montrer des évolutions temporelles.

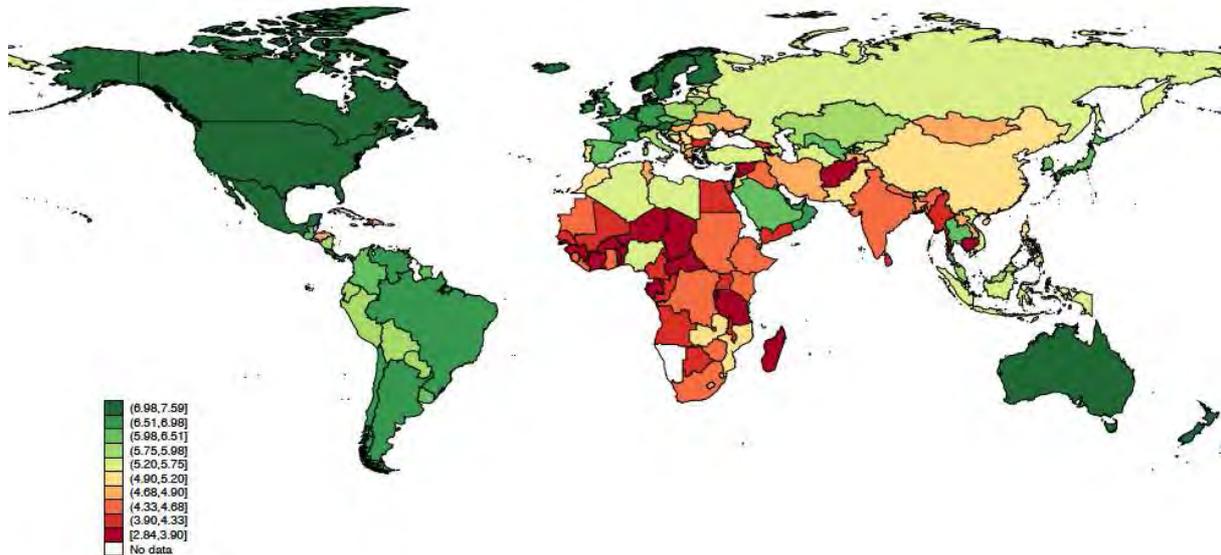
Deux exemples : le World Happiness Report et l'étude de satisfaction de vie de l'Insee

Le World Happiness Report : établir des comparaisons entre pays et montrer des évolutions temporelles – Les enquêtes de mesure du bien-être subjectif ne sont pas récentes, mais elles ont connu un regain d'intérêt très marqué dans le courant des

La mesure du bien-être subjectif s'est standardisée dans les années 2010, donnant lieu à des publications internationales comme le World Happiness Report.

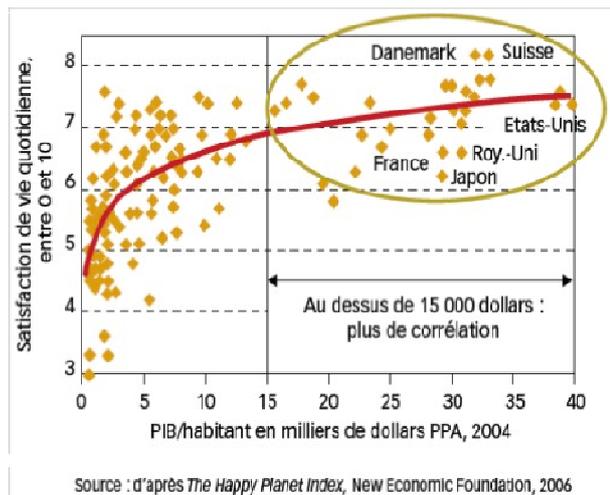
années 2000, avant de se stabiliser sur le plan méthodologique au début des années 2010 (OECD, 2013). Les travaux du *Gallup World Poll* font référence au niveau international et sont notamment utilisés dans un rapport international initié suite à un colloque des Nations-Unies tenu en 2012 et qui est depuis réactualisé chaque année : le *World Happiness Report* (Helliwell et coll., 2015). Les données sur le bien-être subjectif – ou la satisfaction de vie – sont évidemment au

cœur du rapport. Sans surprise, ils montrent que les pays les plus aisés sont souvent ceux dans lesquels les gens se déclarent les plus heureux. La plupart des pays européens et américains obtiennent des résultats supérieurs à 6/10, tandis que la majorité des pays d'Afrique déclarent un niveau de satisfaction de vie moyen inférieur à 4/10.



La satisfaction de vie dans le Monde en 2012-2014 (Helliwell et coll., 2015)

En réalité, une analyse plus fine des résultats révèle un paradoxe que l'économiste Richard Easterlin avait déjà noté au milieu des années 1970 : le niveau de satisfaction de vie est assez corrélé au niveau de revenus ou de PIB par habitant jusqu'à un certain niveau de développement. Mais au-delà d'un seuil – situé aujourd'hui aux alentours de 15.000 \$ par hab/an – la corrélation disparaît totalement. Ce constat a donné naissance à tout un champ de l'économie aujourd'hui assez florissant qui explore ces questions : l'économie du bonheur et/ou du bien-être. Le principal objet de cette discipline consiste à essayer d'identifier les éléments qui participent le plus au sentiment de bien-être des individus.



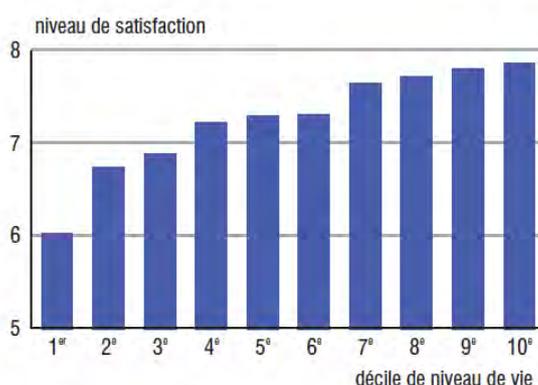
Le paradoxe d'Easterlin

L'étude de l'Insee : à la recherche des facteurs qui influent le bien-être – En 2010, l'Insee a réalisé pour la première fois une étude sur le bien-être subjectif en suivant les préconisations méthodologiques de l'Insee et du Rapport Stiglitz (Godefroy, 2011). Les français interrogés déclaraient alors un niveau de satisfaction de vie supérieur à 7/10 – soit un peu plus que ce que révélait l'enquête internationale du *World Happiness Report*. 92% des personnes déclarent un niveau de satisfaction supérieur à 5. Mais le plus intéressant concerne le traitement statistique de ces résultats, qui permet de dégager les éléments qui influent le plus le niveau de bien-être et de satisfaction.

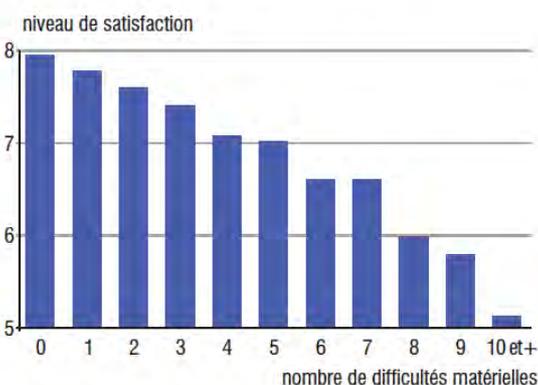
En France, l'Insee s'est mise à produire des études sur le bien-être subjectif qui montrent que celui-ci est influencé par plusieurs facteurs : revenus, santé, famille, travail...

Sans surprise, on constate alors, comme au niveau international, que les revenus sont un élément très corrélé au niveau de bien-être subjectif jusqu'à un certain niveau ; mais plus le revenu s'accroît et plus ce facteur devient secondaire. De nombreux autres facteurs interviennent, parmi lesquels on retrouve, dans l'ordre d'importance : les conditions de vie matérielles, la santé, le travail (le fait d'en avoir ou pas, mais aussi les conditions de travail pour ceux qui en ont un) et les événements liés à la famille et au ménage (mariage, divorce, naissances, décès, etc.).

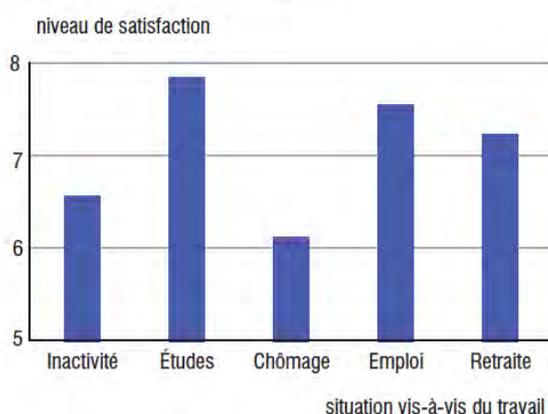
a. selon le niveau de vie¹



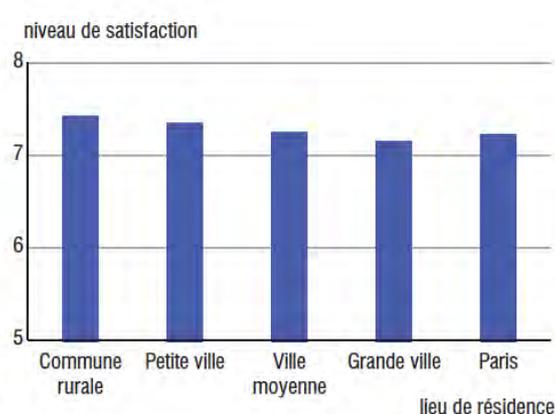
b. selon les difficultés matérielles rencontrées



e. selon la situation vis-à-vis du travail



f. selon le lieu de résidence



La satisfaction de vie en France selon plusieurs critères (Godefroy, 2011)

Quelle application possible à l'échelle locale ?

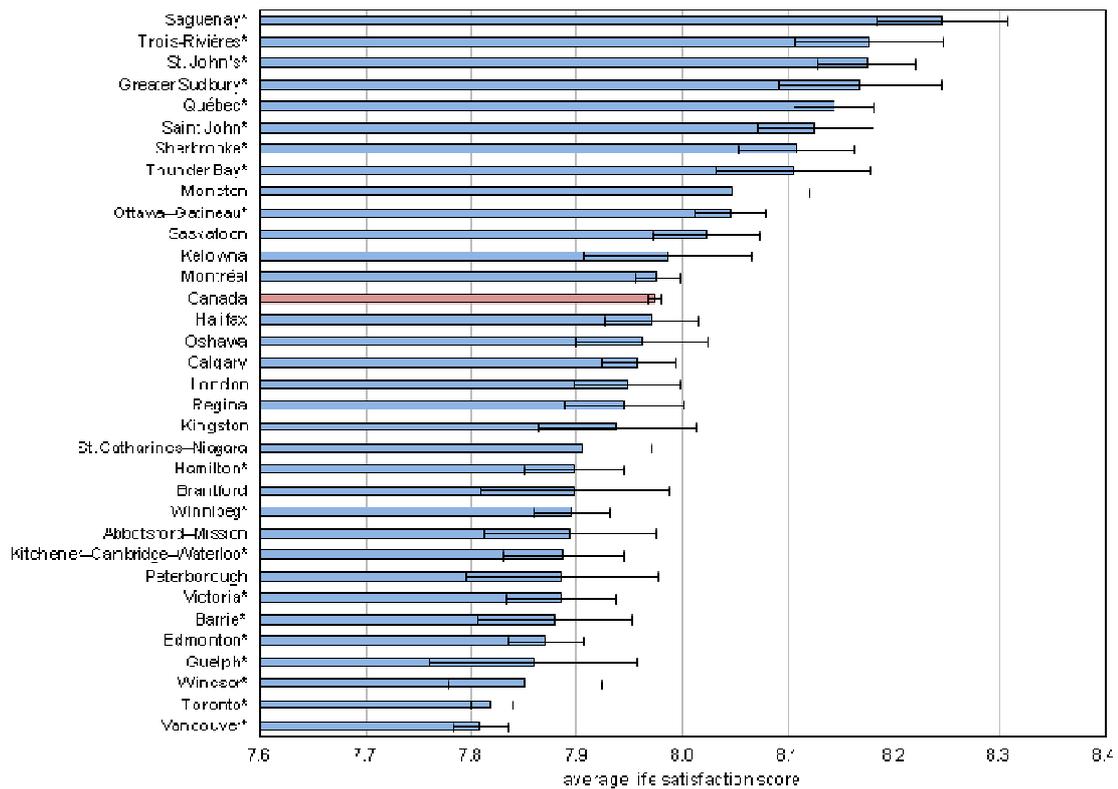
Une déclinaison de la mesure du bien-être subjectif à l'échelle des aires urbaines du

Canada – En 2015, presque tous les pays de l'OCDE avaient initié une démarche de mesure du bien-être subjectif sur leur territoire. Mais très peu de pays ont jusqu'à

Au Canada, le niveau de bien-être subjectif varie assez peu d'une aire urbaine à l'autre...

présent réalisé cette étude sur un échantillon suffisamment important pour pouvoir en tirer des analyses territoriales très fines. Le Canada fait partie de ces pays pionniers : les 340.000 personnes interrogées ont permis de dresser un état des lieux de la satisfaction de vie à l'échelle des aires métropolitaines canadiennes (Lu et coll., 2015). Avec une moyenne nationale proche de 8/10, le Canada figure dans le

peloton de tête au niveau mondial ; mais les écarts entre aires métropolitaines au sein du Canada sont plutôt faibles, variant de 7,8 à Vancouver jusqu'à 8,2 à Saguenay. Cela confirme ce que d'autres études avaient suggéré, à savoir que les écarts entre régions d'un même pays sont nettement moins importantes qu'entre nations.



Les scores de satisfaction de vie par aire métropolitaine au Canada (Lu et coll., 2015))

On peut toutefois se demander si les écarts ne seraient pas plus importants si des études plus fines étaient menées à l'intérieur des aires métropolitaines étudiées : par exemple entre quartiers aisés et quartiers pauvres. Une étude menée par un bureau de consultants au Québec à l'échelle communale laisse par exemple entrevoir des différences un peu plus importantes – de l'ordre d'un point), ce qui tendrait à confirmer cette hypothèse (Côté, 2015).

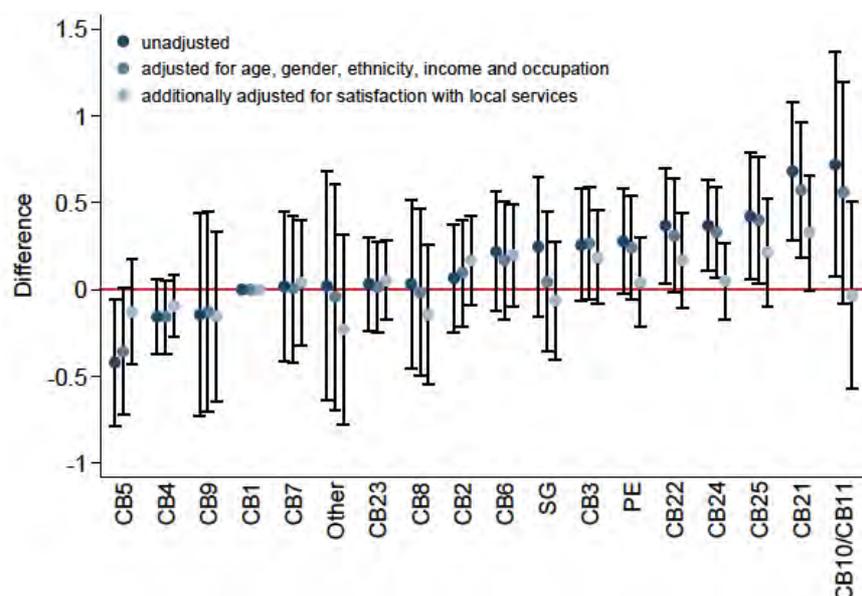
La satisfaction de vie à l'échelle des quartiers : l'exemple de Cambridge et le poids du cadre de vie

Un autre pays pionnier en matière de mesure du bien-être subjectif est sans doute la Grande-Bretagne, où de nombreuses études locales ont été réalisées au cours des dernières années – notamment par le bureau de consultants RAND et Ipsos. Comme au Canada, les écarts obtenus entre aires urbaines sont assez

...en revanche, il semble que les écarts peuvent-être plus importants entre quartiers d'une aire urbaine. Le cadre de vie jouerait alors un rôle important.

faibles, variant de 7,1 à 7,7 environ – soit environ 0,6 point. Une étude menée à Cambridge montre toutefois que les écarts entre quartiers peut dépasser 1 point. Conscients que cette différence pourrait s'expliquer par les différences de revenus, d'âge ou encore de taux d'activité, les auteurs de l'étude ont pris en compte ces différents facteurs pour ajuster les résultats. Étonnamment, le facteur qui semble le plus significatif est la satisfaction des personnes à l'égard des services locaux. L'accessibilité et la diversité des services, mais aussi plus généralement la qualité du cadre de vie, seraient donc des

facteurs importants pour expliquer les différences de satisfaction de vie à l'échelle locale (Garrod et coll., 2015).



Différences de scores de satisfaction de vie entre quartiers de Cambridge (Garrod et coll., 2015)

Les mesures du bien-être subjectif : synthèse	
Avantages	Inconvénients
-Méthodologies d'enquête bien stabilisées. -Enquêtes relativement aisées à mettre en œuvre. -Facteurs déterminants le bien-être de plus en plus finement identifiés.	-Pas de données locales aujourd'hui (à construire). -Encore peu d'informations sur les relations entre bien-être et cadre de vie / aménagements (quels facteurs prépondérants, par ex. ?)

Que faut-il en retenir à l'échelle des quartiers ou des projets urbains pour MUG ?

A l'échelle de quartiers ou de projets urbains, deux choses nous semblent importantes à retenir :

-Il est possible de réaliser des enquêtes sur la satisfaction de vie. Idéalement, ces enquêtes sur le bien-être subjectif doivent être accompagnées de questions complémentaires permettant de déterminer les éléments qui impactent le bien-être, ce qui permet ensuite d'envisager des travaux en termes de modélisation.

-Il est également possible de **s'appuyer sur les enquêtes menées ailleurs** dans le monde (notamment en France au niveau national) pour **identifier les facteurs qui influent le bien-être subjectif** et en tirer des conclusions en termes de modélisation (par ex. : si le niveau de revenu augmente, si le taux d'emploi baisse, si l'accessibilité des services s'accroît, etc. : quel impact peut-on imaginer sur le bien-être des habitants).

Suggestions MUG : Dans un premier temps, il nous semble que ce dernier point pourrait être approfondi. L'enquête Insee pointe par exemple du doigt des facteurs qui impactent le bien-être subjectif (revenus, emploi, âge, etc.) et qui pourraient permettre d'envisager des modélisations. Ces variables sont toutefois peut-être trop générales et peu en lien avec les enjeux d'aménagement, et pourraient même mener à des politiques peu pertinentes (faire venir des populations plus jeunes et riches, par exemple). Ce qui pourrait alors plaider pour un travail (bibliographique ou d'enquête) plus approfondi afin de déterminer quels facteurs directement en lien avec l'aménagement impactent – favorablement ou défavorablement – le bien-être.

3. Les années 2010 : vers des indicateurs mixtes ?

Le rapport Stiglitz va opérer un rapprochement des approches « objectives » et « subjectives »

En matière de mesure du bien-être et du progrès social, la fin des années 2000 a été marquée par la création de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social – également connue sous le nom de Commission Stiglitz. Réunissant des économistes du monde entier, cette commission s'est notamment penchée sur la définition et la quantification de la qualité de vie. Mélangeant les approches pragmatiques (de type « capacités ») et subjectives, ce travail s'est progressivement imposé dans les années 2010 auprès des institutions nationales (comme l'Insee) ou internationales (comme l'OCDE).

Principes généraux : la qualité de vie, entre critères subjectifs et objectifs

La qualité de vie, une notion plus large que le bien-être... – Dans son travail la Commission Stiglitz s'est notamment attachée à définir le concept de qualité de vie, entendu comme « plus large que ceux de production économique ou de niveau de vie. Il comprend tout une série de facteurs influant sur ce qui a de l'importance dans notre vie, sans se limiter à l'aspect purement matériel. » (Stiglitz et coll., 2009)

...qui suppose d'agrèger des données subjectives et objectives – Dans son approche de la qualité de vie, le rapport Stiglitz effectue ainsi une synthèse des deux courants de pensée évoqués précédemment : il prend acte que le bien-être subjectif est une donnée importante de la qualité de vie, mais il considère également qu'il existe un certain nombre de caractéristiques objectives nécessaires à la qualité de vie, comme la santé, l'éducation, la sécurité, l'activité ou encore la qualité de l'environnement et des liens sociaux. Le Rapport Stiglitz préconise donc de produire un certain nombre de données statistiques dans ces différents domaines.

Agrégation et pondération : un choix difficile – Enfin, la Commission Stiglitz ne se positionne pas clairement sur la nécessité ou non d'agrèger les données subjectives et objectives qu'elle propose au sein d'un seul indicateur normalisé – à l'instar de l'IDH ou de l'ISS cités précédemment. Conscients de la subjectivité qui entre alors en jeu, les membres de la commission n'ont semble-t-il pas tranché la question, laissant aux organismes qui se saisiront de la question le choix de trancher...

Deux exemples : le Better Life Index de l'OCDE et les travaux de l'Insee

Les travaux de la Commission Stiglitz ne vont pas rester lettre morte. Assez rapidement, l'OCDE va produire un outil statistique permettant d'établir la situation de ses pays membres dans les différents secteurs de la qualité de vie listés par la Commission Stiglitz ; elle sera très vite suivie sur cette voie par certains instituts statistiques nationaux, tels l'Insee en France.

Dimensions de la qualité de vie (Commission Stiglitz)	OCDE (Better Life Index)	Insee (données enquêtes, sauf *)
Les conditions de vie matérielles	Revenus : -patrimoine financier des ménages -revenue disponible des ménages Logements : -Coût du logement -Accès aux équipements sanitaires de base -Nombre de pièces par personne	-Revenu fiscal par UC* -Conditions dégradées de logement -Contrainte financière
Le bien-être subjectif	-Satisfaction de vie	-Satisfaction de vie
La santé	-Espérance de vie -Auto-évaluation de l'état de santé	-Mauvaise santé physique -Mal-être émotionnel (stress dans la vie courante)
L'éducation	-Années de scolarité -Compétence des élèves	-Diplôme*

	-Niveau d'instruction	
Les activités personnelles	Emploi -Sécurité de l'emploi -Revenus moyens d'activité -Taux de chômage de longue durée -Taux d'emploi Equilibre Travail-vie : -Temps consacré aux loisirs et à soi -Horaires de travail lourds	-Risques psychosociaux au travail (mal-être au travail)
La représentation politique et la gouvernance	Engagement civique : -Consultation sur les projets de réglementation -Participation électorale	-Manque de confiance dans la société (gouvernance et droits des individus)
Les liens sociaux	-Qualité du lien social	-Faiblesse des liens sociaux
Les conditions environnementales	-Qualité de l'eau -Pollution atmosphérique	-Environnement dégradé
L'insécurité	-Taux d'homicides -Taux d'agression	-Insécurité économique et physique

Tableau : Les dimensions de la qualité de vie et du bien-être selon la Commission Stiglitz et leurs déclinaisons dans les travaux de l'OCDE et de l'Insee

Le Better Life Index de l'OCDE : comparer les pays entre eux et susciter le débat –

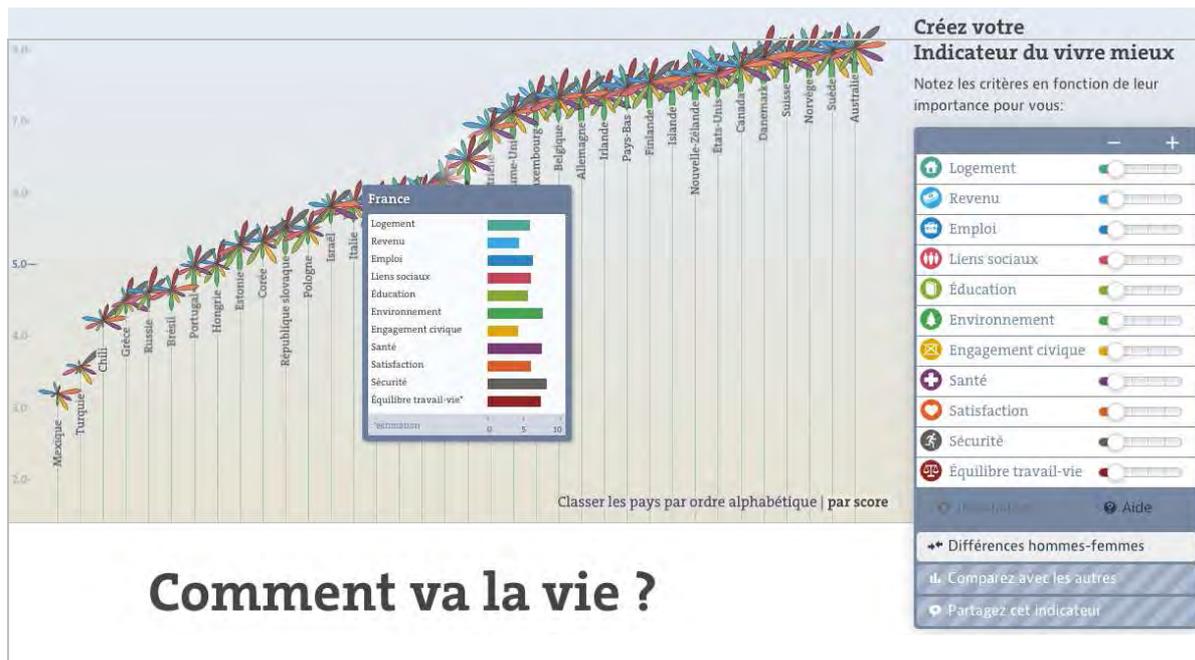
Preuve que les dimensions conceptuelles auxquelles renvoient ces travaux sont assez floues, l'OCDE va s'appuyer sur les conclusions de la Commission Stiglitz en adoptant la notion encore différente de « mieux-vivre » (*Better life*). Le *Better Life Index* reprend en effet les différentes dimensions du bien-être et de la qualité de vie de la Commission, qui sont déclinées sous la forme d'un tableau de bord construit à partir des données statistiques disponibles à l'échelle des pays de l'OCDE (2014, 2015). On notera au passage que ces données statistiques sont en majorité issues de fichiers

administratifs (emploi, revenus, taux d'homicides, espérance de vie, etc.) complétées par quelques données issues d'enquêtes (ressentis sur la satisfaction de vie, l'état de santé, etc.).

L'OCDE va traduire la vision du Rapport Stiglitz à travers le Better Life Index, qui utilise aussi bien des données objectives que subjectives du bien-être. De manière ludique, l'OCDE propose aux internautes de pondérer ces dimensions s'ils le désirent.

Pour faciliter la lecture du tableau, l'OCDE a fait le choix de fournir pour chaque dimension du « mieux-vivre » un indice agrégé (normalisé entre 0 et 10) afin d'obtenir une seule et même « note », et ce même lorsque la dimension concernée renvoie à plusieurs indicateurs. Cela permet à la fois de fournir une représentation des forces et faiblesses de chaque pays (profil par pays), mais aussi d'agréger toutes les dimensions afin de permettre des comparaisons globales entre pays.

Consciente de la dimension à la fois communicante mais aussi très problématique de cet exercice d'agrégation, l'OCDE propose sur son site Internet aux internautes qui le désirent de pondérer les différentes dimensions du « mieux-vivre » : le classement des pays varie alors immédiatement en fonction de la pondération proposée par l'internaute. L'exercice permet à la fois d'insister sur la dimension éminemment subjective d'une telle définition du « mieux-vivre », mais aussi d'identifier les différences de pondérations proposées par les internautes (par exemple en fonction de leur pays d'origine).



Le Better Life Index de l'OCDE : aperçu du classement des pays de l'OCDE sans pondération des différentes dimensions

Les travaux de l'Insee : étudier les corrélations entre variables de la qualité de vie et du bien-être

En 2013, l'Insee a étudié les relations entre le bien-être subjectif et différentes dimensions de la qualité de vie proposées dans le Rapport Stiglitz. Revenus, liens sociaux ou encore stress apparaissent comme des facteurs importants.

Toujours dans la continuité des travaux de la Commission Stiglitz, l'Insee s'est penchée sur la question de la qualité de vie en France. En 2011, l'institut a mené à la fois un travail sur le bien-être subjectif, mais aussi une enquête spécifique sur la qualité de vie – structurée autour des dimensions identifiées par la Commission. En 2013, l'Insee a alors croisé les résultats de ces deux études afin d'identifier quelles étaient les dimensions de la qualité de vie qui étaient le plus susceptibles d'influencer le bien-être.

L'étude de l'Insee confirme les observations réalisées par ailleurs, montrant en particulier un lien assez fort entre revenus et satisfaction de vie. Toutefois, « En prenant en compte les différentes dimensions de la qualité de la vie préconisées dans le rapport Stiglitz, on constate que d'autres aspects de la qualité de la vie, comme la faiblesse des liens sociaux ou le stress de la vie quotidienne, jouent autant voire davantage sur le degré de satisfaction que la seule insuffisance de ressources financières. Un mauvais état de santé, des conditions de logement dégradées ou les sentiments d'insécurité physique et économique coïncident également avec une plus faible satisfaction. Par contre, la perception de la qualité de l'environnement ou celle de tensions dans la société n'ont pas d'influence significative sur le bien-être ressenti. » (Amiel et coll., 2013)

Quelle application possible à une échelle urbaine ou locale ?

Ces indicateurs de bien-être hybrides, inspirés notamment des travaux de la Commission Stiglitz, sont-ils applicables à l'échelle locale – voire même à l'échelle d'une ville ou d'un quartier ?

Les déclinaisons locales du Better Life Index – La déclinaison directe des résultats obtenus aux échelles nationales semble difficile, car une fois de plus les données disponibles localement ne sont pas les mêmes. Tout au plus, une déclinaison régionale ou départementale semble pouvoir être envisagée, et encore à condition d'adapter les données. C'est en tout cas ce que semble montrer l'expérience menée par l'OCDE, qui a essayé de calculer une valeur approchée du Better Life Index à l'échelle des régions. En réalité, si les dimensions retenues sont à peu près les mêmes (très inspirées du Rapport Stiglitz), les indicateurs mobilisés sont très différents et les données relatives au bien-être subjectif ont disparu (OECD, 2014).

Dimensions		Indicateurs régionaux
Conditions matérielles	Revenu (niveaux et distribution)	<ul style="list-style-type: none"> - Revenu disponible des ménages - Distribution des revenus dans une région : - Indice de Gini du revenu disponible des ménages et du marché - Quintile du taux de distribution (S80 / S20) pour le revenu disponible des ménages et marchand - Pauvreté régionale relative (ratios d'effectifs pour le revenu disponible et le marché, avec un seuil de pauvreté fixé à 40, 50 et 60 % du revenu médian national)
	Emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'emploi - Taux de chômage
	Logement	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de chambres par personne
Qualité de la vie	Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Espérance de vie à la naissance - Taux de mortalité ajusté selon l'âge
	Éducation et compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de scolarité
	Qualité de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de l'air (PM_{2,5})
	Sécurité personnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'homicides - Taux de vols de voitures
	Engagement civique et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation aux élections
	Accès aux services	<ul style="list-style-type: none"> - Connection haut débit

Les dimensions du bien-être et les indicateurs de l'OCDE à l'échelle des régions (OECD, 2014 ; repris d'OFCE, 2016)

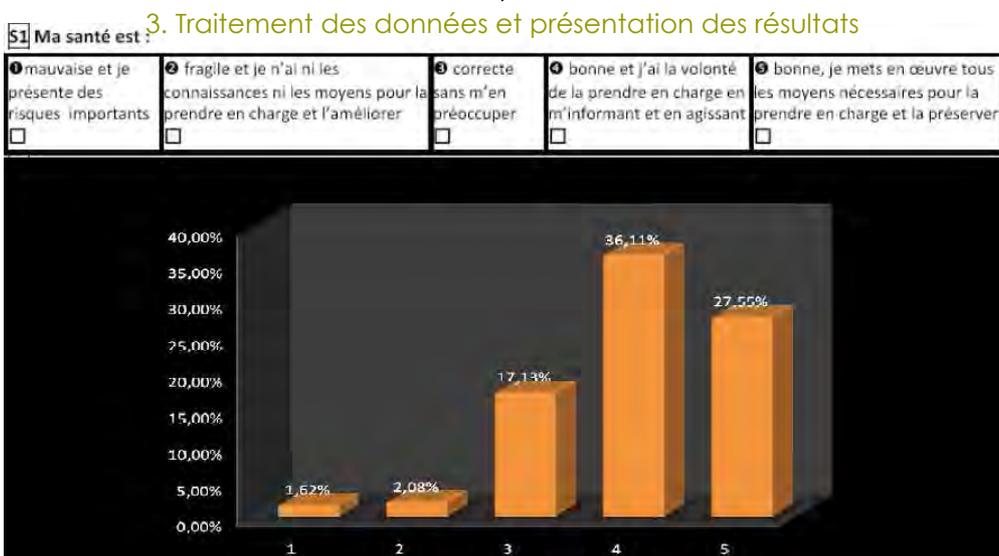
La démarche SPIRAL de co-construction des indicateurs de bien-être à l'échelle locale – A une échelle plus fine – celle d'une ville ou d'un quartier – les indicateurs de bien-être « hybrides » peuvent également se concevoir. Du fait de leur dimension éminemment subjective, ils peuvent même devenir un outil très pertinent de dialogue avec la population. C'est en tout cas ce que semble montrer la

Partant du principe que la notion de bien-être peut varier d'un endroit à un autre, la démarche Spiral propose de co-construire avec les acteurs d'un territoire les indicateurs de bien-être.

démarche SIRAL élaborée par le Conseil de l'Europe et testée dans plusieurs dizaines de villes et de quartiers (Conseil de l'Europe, 2016). Cette méthode permet en effet de construire avec les citoyens et les acteurs du territoire une double vision du bien-être : aujourd'hui et pour les générations futures. A partir de cette définition partagée du bien-être, la méthode permet ensuite de construire une vision à long terme de la situation à atteindre, d'identifier les coresponsabilités sur le territoire, puis d'engager des actions afin d'améliorer la situation.

Concrètement, en nous appuyant sur un exemple d'application de la méthode SPIRAL en Ile et Vilaine (Renault, 2010), on peut illustrer la phase de co-construction des indicateurs de bien-être à travers trois principales phases :

1. la définition collective du bien-être : un travail en groupes ou en ateliers, lors de réunions publiques, permet de définir les dimensions du bien-être ;
2. l'élaboration des enquêtes et la collecte des données : chaque dimension du bien-être est traduite sous la forme d'indicateurs (données objectives) ou de questionnements qui donnent ensuite lieu à une enquête afin de connaître le ressenti des populations (données subjectives) ;
3. le traitement des données et l'analyse des résultats : ce travail permet de partager les informations avec l'ensemble des parties prenantes (avant les phases opérationnelles qui visent à identifier les leviers et proposer un plan d'action).



Les principales phases de définition et de mesure du bien-être à l'échelle d'une localité, telles qu'inspirées de la démarche SPIRAL (Renault, 2010)

La méthode proposée a l'avantage d'être souple et participative. L'absence potentielle de données est contournée par le fait que la plupart des enjeux identifiés peuvent être appréhendés à travers une enquête : ainsi, les citoyens sont invités à se concentrer sur ce qui compte le plus à leurs yeux, sans se préoccuper de savoir si les données statistiques existent ou non.

Les mesures du bien-être « mixtes » : synthèse	
Avantages	Inconvénients
-Stabilisation de la notion de bien-être (travail de la Commission Stiglitz) -Mélange de données objectives et subjectives -Début d'analyse des liens entre bien-être subjectif et qualité de vie (Insee) -Possibilité de co-construction des indicateurs avec les habitants (Spiral)	-Perte d'informations statistiques en descendant à l'échelle locale (impossibilité de comparaison à une échelle infrarégionale) -Pas de pondération entre les variables -Possibilités de modélisation incertaine

Que faut-il en retenir à l'échelle des quartiers ou des projets urbains pour MUG ?

Les travaux de la Commission Stiglitz ont permis de fournir un cadre de définition de la qualité de vie et du bien-être qui intègre visions subjectives du bien-être et dimensions objectives. Ce cadre a été reconnu comme suffisamment « légitime » (sur le plan académique et politique) pour entraîner dans son sillage des travaux de la part de nombreuses institutions statistiques nationales et internationales. La déclinaison locale à une échelle communale ou infra-communale des indicateurs établis à ces échelles semble toutefois impossible. Deux pistes au moins sont toutefois envisageables à l'échelle d'une commune ou d'un quartier, où **il serait possible de :**

- **s'appuyer sur les critères de qualité de vie et de bien-être de la Commission Stiglitz** (ou de toute autre institution jugée légitime) **et les traduire avec des données issues du territoire** (soit existantes, soit à construire) ;
- **mobiliser les acteurs du territoire pour construire une vision du bien-être** ou de la qualité de vie, **qui sera ensuite traduite par des données issues du territoire**, en s'inspirant de la méthode SPIRAL initiée par le Conseil de l'Europe.

Suggestions MUG : Dans un premier temps, il nous semble qu'il pourrait être intéressant de s'appuyer sur la structure proposée par la Commission Stiglitz et d'explorer les possibilités d'instruction de ce référentiel par des indicateurs disponibles sur le territoire, en complétant éventuellement les « trous » par des enquêtes de terrain complémentaires. Cela pourrait ainsi permettre de fournir une image du bien-être à l'échelle du quartier à un instant T, avec toutefois plusieurs limites : l'impossibilité de comparer la situation dans le temps (évolution) ou dans l'espace (avec d'autres territoires) ; et la difficulté de modéliser le bien-être ainsi défini (peu d'informations sont disponibles sur les facteurs qui influent les différents facteurs du bien-être, et il n'y a pas de pondération des variables composant ce dernier).

Conclusion & résumé

Ce bref tour d'horizon n'avait pas vocation à être exhaustif. De nombreux autres travaux sur le bien-être auraient d'ailleurs pu être mentionnés – en particulier dans le domaine académique. Des publications récentes montrent d'ailleurs que l'intérêt des acteurs publics pour cette question est encore vif (OFCE, 2016 ; Pachot, 2016 ; Reginster et Ruyters, 2015). Toutefois, tous ces travaux semblent pouvoir d'une manière ou d'une autre être rattachés à l'un des trois « mouvements » que nous avons essayé de dessiner ici, et qui partent d'un constat commun :

Le bien-être et les notions qui s'y rattachent renvoient à des concepts aux contours flous difficiles à chiffrer et à modéliser – c'est évidemment le premier écueil que nous avons mentionné en introduction : les concepts de bien-être, de bien-être social ou même de qualité de vie présentent des contours flous, non encore totalement stabilisés, faisant intervenir une part de subjectivité ; ils ont par ailleurs tendance à se superposer les uns aux autres. **Cela n'a pas empêché de très nombreux travaux de s'attacher à quantifier ces notions**, voire parfois de les modéliser. Nous avons pu distinguer **trois méthodes différentes de quantification du bien-être** :

1. **Les mesures de bien-être exprimées en termes de capacités** – parmi ces méthodes de quantification, une première famille s'appuie sur l'idée que le bien-être est un concept pour partie objectivable, qui peut être approché en identifiant les facteurs qui permettent à un individu d'accroître ses capacités et d'orienter son existence – ce qui inclus au-delà de la richesse monétaire la santé, le niveau d'éducation, l'espérance de vie ou encore la possibilité de faire entendre sa voix. Ces travaux ont donné naissance à plusieurs systèmes d'indicateurs qui ont parfois été déclinés à des échelles infranationales – jusqu'à l'échelle communale.
2. **Les mesures de bien-être subjectif** – une seconde école de pensée, plus utilitariste, considère que seuls les individus sont aptes à définir leur niveau de bien-être. Partant de ce principe, il est alors possible de mesurer le bien-être en interrogeant les personnes et en leur demandant de se situer sur une échelle virtuelle du bien-être. Cette méthode permet ensuite de réaliser des moyennes à l'échelle d'un territoire, puis d'étudier les déterminants qui influent ce bien-être. Utilisées de longue date aux niveaux international et national, ces enquêtes commencent à être menées également à l'échelle de villes ou de quartiers.
3. **Les mesures « mixtes »** – enfin, des approches mélangeant dimensions objectives et subjectives ont eu tendance à se développer depuis quelques années, notamment suite à la publication du Rapport Stiglitz qui préconisait de développer ces deux types d'approches. L'avantage est alors de retracer de quelles manières les critères objectifs (les « capacités ») influent les ressentis des individus (le « bien-être subjectif »), ce qui pourrait à terme permettre de mieux comprendre les interactions entre ces deux aspects du bien-être. En parallèle, une tendance observée consiste à impliquer davantage les populations dans l'élaboration de systèmes d'indicateurs du bien-être, ce qui permet de légitimer un certain nombre de choix qui impliquent une part de subjectivité : le choix des dimensions du bien-être, mais aussi leur éventuelle pondération.

Quelques propositions générales pour le projet MUG (cf. détail pages 8, 13 et 19)

1. Choisir un cadre de référence stabilisé du bien-être (par ex. Commission Stiglitz ou bien-être subjectif).
2. Réunir les données (disponibles ou à construire) pour s'inscrire dans ce cadre conceptuel à l'échelle du quartier.
3. Etudier plus finement les interactions entre ces facteurs afin de pouvoir anticiper leurs évolutions respectives (dans une perspective de modélisation, si possible en lien avec les enjeux d'aménagement et de cadre de vie).

¶ Zoom sur... Un pas vers la modélisation : la nécessité d'identifier les facteurs qui influent le bien-être.

Influence propre des facteurs sur la satisfaction dans la vie	Coefficient estimé
Dimensions objectives de l'existence	
Difficultés de conditions de vie matérielles	- 1,23 ***
Difficultés de santé	- 0,91 ***
Difficultés au travail	- 0,70 ***
Inactivité	0,04 n.s.
Chômage	- 0,60 ***
Évènements ménage	
Divorce ou séparation dans l'année	- 0,42 ***
Naissance(s) dans l'année	0,13 n.s.
Décès dans l'année	- 0,51 ***
Caractéristiques sociodémographiques	
Tranche d'âge	
16-24 ans	Ref.
25-29 ans	- 0,44 ***
30-34 ans	- 0,53 ***
35-39 ans	- 0,66 ***
40-44 ans	- 0,66 ***
45-49 ans	- 0,78 ***
50-54 ans	- 0,80 ***
55-59 ans	- 0,73 ***
60-64 ans	- 0,71 ***
65-69 ans	- 0,69 ***
70-74 ans	- 0,72 ***
75-79 ans	- 0,77 ***
80-84 ans	- 0,90 ***
85 ans ou plus	- 1,04 ***
En CDI	0,18 ***
Homme	- 0,03 n.s.
Vit en couple	0,45 ***
Nombre d'enfants¹	
0	Ref.
1	- 0,15 ***
2	- 0,09 *
3	- 0,03 n.s.
4 ou plus	- 0,04 n.s.
Diplôme	
Sans diplôme ou CEP	Ref.
CAP, BEP, Brevet	- 0,11 ***
BTS, Bac, Bac+2	- 0,20 ***
Supérieur à Bac+2	- 0,27 ***
Type de commune	
Rurale	Ref.
Petite ville (moins de 10 000 habitants)	- 0,02 n.s.
Ville moyenne (moins de 100 000 habitants)	- 0,04 n.s.
Grande ville (moins de 2 000 000 habitants)	- 0,11 ***
Paris	- 0,24 ***
Décile de niveau de vie	
1 ^{er}	Ref.
2 ^e	0,27 ***
3 ^e	0,23 ***
4 ^e	0,35 ***
5 ^e	0,40 ***
6 ^e	0,38 ***
7 ^e	0,56 ***
8 ^e	0,58 ***
9 ^e	0,70 ***
dernier	0,80 ***

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, être au chômage influe négativement sur la satisfaction déclarée dans la vie. Note : les coefficients non significatifs sont indiqués n.s., les coefficients marqués *** sont significatifs à 1%, ** à 5%, * à 10% (Godefroy, 2011)

Définir et mesurer le bien-être est une chose déjà bien difficile. Mais modéliser ce phénomène est encore plus complexe. Il faut alors être capable de mettre en évidence les éléments qui déterminent le bien-être. Comme nous l'avons évoqué, les travaux les plus avancés en la matière consistent à établir un parallèle entre les indicateurs de bien-être subjectifs (« outputs ») et les indicateurs de qualité de vie plus objectifs (« inputs ») afin d'identifier les facteurs qui semblent les plus corrélés.

Dans ses études sur la satisfaction dans la vie publiées en 2011 et 2013 (Amiel et coll., 2013 ; Godefroy, 2011), l'Insee a analysé de manière assez fine un certain nombre de facteurs liés aux conditions de vie et aux caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées, afin d'observer les corrélations entre ces caractéristiques et le bien-être subjectif. Le tableau ci-contre montre les résultats obtenus dans l'enquête de 2011. Ces derniers illustrent clairement que le niveau de revenus et les conditions de vie matérielles influencent très fortement le niveau de bien-être subjectif. Il en va de même de la santé ou encore des conditions d'emploi (ou de non emploi). Inversement, certains facteurs n'influencent pas de manière significative le bien-être : c'est le cas par exemple du nombre d'enfants dans le ménage ou encore le type de commune – à l'exception de Paris et les grandes villes, qui semblent caractérisées par des sentiments de bien-être inférieurs.

L'étude complémentaire de l'Insee publiée en 2013 montre que d'autres aspects de la qualité de vie ont des effets non négligeables sur le bien-être subjectif : c'est le cas par exemple de la santé physique et mentale, du stress ou encore de la force des liens sociaux. D'autres études montrent que l'accès aux services semble également un élément important (Garrod et coll., 2015). Inversement, l'étude de 2013 de l'Insee montre que la perception de la qualité de l'environnement quotidien n'a pas un impact significatif sur le bien-être subjectif.

Au final, ces variables permettent sans doute d'envisager des modélisations : en faisant évoluer les caractéristiques d'une population présente sur un territoire, par exemple, il est possible d'anticiper les évolutions en termes de bien-être subjectif des populations. Mais l'exercice semble toutefois délicat : par exemple, à l'échelle d'un quartier, le bien-être subjectif peut s'améliorer du fait d'un enrichissement de la population... mais reste alors à savoir si la population est la même ou si elle a été remplacée !

De même, la qualité du cadre de vie a des effets sur la qualité de vie qui commencent à peine à être explorés...

Bibliographie

- Amiel M-H., Godefroy P., Lollivier S., 2013. « Qualité de vie et bien-être vont souvent de pair » in *Insee Première* n°1428, Janvier 2013.
- Boutaud A., 2006. Faisabilité et calcul de l'Indice de développement Humain sur une agglomération : l'exemple de la Communauté urbaine de Lyon, Grand Lyon/DPISA/Mission Agenda 21, Lyon.
- Boutaud A., Sabbah-Perrin F., Nascimento I., 2008. *Proposition d'un Indice de Situation Sociale Régional (ISSR) pour la Région Île-de-France*. Conseil Régional Île-de-France/MIPES, Paris.
- Conseil de l'Europe, 2016. « La méthode Spiral » mis en ligne sur le site <https://wikispiral.org/>
URL: https://wikispiral.org/tiki-index.php?page=La+méthode+SPIRAL&structure=Nouvel+accueil&page_ref_id=807
- Côté P., 2015. « Le bonheur dans les villes québécoises », mis en ligne sur <http://www.indicedebonheur.com>
URL : <http://www.indicedebonheur.com/fr/articlesfr/bonheur-villes-qu-b-coise.htm>
- Gadrey J., Méda D., 2011. « Les limites du PIB », in *Alternatives Economiques*, hors-série Poche, n° 48, mars 2011.
- Gadrey J., Jany-Catrice F., 2005. *Les nouveaux indicateurs de richesse*. Coll. Repères, La Découverte, Paris.
- Garrod B., Saunders C., Hafner M., van Stolk C., 2015. Satisfaction with life and local area among people who live and work in Cambridge area. RAND Europe, Cambridge.
- Godefroy P., 2011. « Satisfaction dans la vie : les personnes se donnent 7/10 » pp. 105-118, in Insee, 2011. *France, Portrait social*. Ed. Insee, Paris.
- Helliwell J., Layard R., Sachs J. (Eds), 2015. *World Happiness Report 2015, Sustainable Development Solutions Network*, New-York.
- Jany-Catrice F., Zotti R., 2008. « Les régions françaises face à leur santé sociale », mis en ligne sur le site de l'IDIES
URL : <http://idies.org/index.php?post/Les-regions-francaises-face-a-leur-sante-sociale>
- Lu C., Schellenberg G., Hou F., Helliwell J-F., 2015. « How's Life in the City ? Life Satisfaction Across Census Metropolitan Areas and Economic Regions in Canada » in *Economic Insights*, n°46. Mis en ligne sur le site <http://www.statcan.gc.ca>
URL : <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-626-x/11-626-x2015046-eng.htm>
- Méda D., 2000. *Qu'est-ce que la richesse ?* Flammarion, Paris.
- Miringoff M., Miringoff M.L., 1999. *The Social Health of the Nation. How America is Really Doing*. Oxford University Press, Oxford USA.
- OECD – Organization for Economic Cooperation and Development – 2013. *OECD guidelines on Measuring Subjective Well-Being*. OECD Publishing, Paris.
- OECD – Organization for Economic Cooperation and Development – 2014. *How is Life in Your Region ? Measuring Regional and Local Well-Being for Policy Making*. OECD, Paris.
- OECD – Organization for Economic Cooperation and Development, 2016. *OECD Better life Index*, mis en ligne sur le site <http://www.oecdbetterlifeindex.org>
URL : <http://www.oecdbetterlifeindex.org/#/111111111111>
- OFCE – Observatoire Français de la Conjoncture Economique, 2016. « Mesurer le bien-être et la soutenabilité », *Revue de l'OFCE*, n°145, janvier 2016..
- Pachot B. (coord.), 2016. *Le bien-être territorial en France, de la mesure à l'action : pour une société plus durable*. Actes du colloque du 20 février 2015. Ed. MEDDE/CGDD/SEIDD, Paris.
- Perret B., 2002. *Indicateurs sociaux : état des lieux et perspectives*, Les papiers du CERC, n°2002-01, Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion Sociale, Paris.

Pierre-Marie E., Virost P., 2011. *Des indices de synthèse pour mesurer la situation sociale à Paris*. Département de Paris, OPILE, Paris.

PNUD – Programme des Nations-Unis pour le Développement, 1990. *Rapport sur le Développement Humain 1990. Définir et mesurer le développement humain*. Economica, Paris.

PNUD – Programme des Nations-Unis pour le Développement, 2014. *Rapport sur le Développement Humain 2014. Pérenniser le progrès humain*. PNUD, New-York.

Reginster I., Ruyters C., 2015. « Indicateurs complémentaires au PIB en Wallonie » in *Reflets et perspectives de la vie économique 2015/4* (Tome LIV), p. 33-70.

Renault B. (coord.), 2010. *Bien vivre ensemble sur les territoires : Construire ensemble des indicateurs de bien-être et de progrès social*. Ed. ISBET, PEKEA, Université de Rennes.

Stiglitz J., Sen A., Fitoussi J-P., 2009. *Vers de nouveaux systèmes de mesure : performance économique et progrès social*. Odile Jacob, France.

Viveret P., 2002. *Reconsidérer la richesse*. Editions de l'Aube, Paris.

WWW.
MILLENAIRE3.
COM

RETROUVEZ
TOUTES LES ÉTUDES SUR

MÉTROPOLE DE LYON
DIRECTION DE LA PROSPECTIVE
ET DU DIALOGUE PUBLIC
CS 33569
20 RUE DU LAC - 69505 LYON CÉDEX 03